

2018

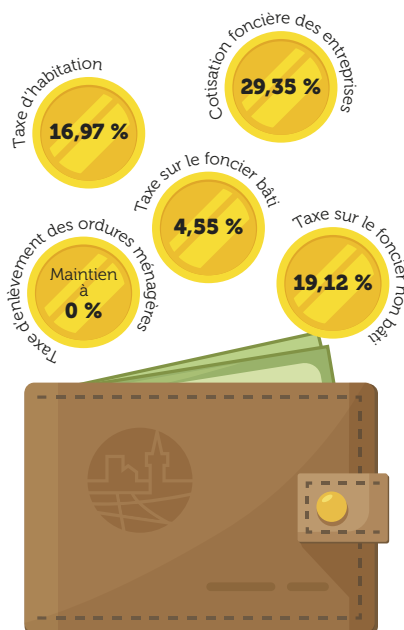
UN EXERCICE ÉQUILIBRÉ ET RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR



Mi-avril, les élus communautaires ont adopté le budget de la Communauté d'agglomération. Une feuille de route conforme aux engagements pris l'an dernier : pas de hausse d'impôt et des dépenses de fonctionnement maîtrisées. Un budget ambitieux également avec un effort d'investissement conséquent malgré des ressources qui augmentent peu.

175,2 millions d'euros, tel est le montant prévisionnel des recettes qui, pour rappel, émanent principalement de la fiscalité des ménages (55,7 M€), de la fiscalité économique (39,4 M€) et des dotations (66,2 M€), etc.

Taux de fiscalité 2018



Les taux 2018 sont les mêmes qu'en 2017.

Des dépenses maîtrisées

Côté fonctionnement, une légère hausse des dépenses de personnel (37,79 contre 36,25 M€ en 2017) s'explique par les transferts d'équipements (conservatoires et piscine de Lillers notamment) mais reste peu élevée au regard du nombre d'agents concernés. Globalement, les dépenses de gestion courante sont plus que maîtrisées puisque certains postes diminuent (les charges à caractère général notamment, études, télécoms, prestations...).

Les dépenses de gestion courante, tous budgets confondus, s'élèvent donc à quelque 175 millions d'euros avec pour principaux postes le reversement aux communes (60,7 M€), les déchets et l'environnement, (32,7 M€), l'assainissement et les eaux pluviales (15 M€), l'administration générale (13,8 M€) et enfin l'aménagement du territoire et le développement économique (12,4 M€).

Redistribution

Cet équilibre permet à l'Agglomération de reverser 60 millions de ses recettes aux communes (soit plus d'un tiers de ses dépenses de fonctionnement) auxquels s'ajoutent 3 millions attribués au titre des fonds de concours exclusivement destinés à

l'accompagnement de projets communaux. Environ 4 millions de subventions sont également attribuées à différents partenaires. Au final, des sommes conséquentes injectées dans l'économie locale contribuant à créer de l'activité sur le territoire.

Et les investissements alors ?

Malgré un contexte difficile pour toutes les collectivités, pas question de faire l'impasse sur les projets structurants. Un an après la fusion, qui a pu susciter quelques inquiétudes, notre capacité à investir permet de programmer 50 millions d'euros (66,90 M€ avec subventions) d'investissement cette année. L'Agglomération investit pour l'avenir selon des priorités partagées : ces dépenses d'investissement vont d'abord à l'aménagement du territoire, avec entre autres 10 millions pour la rénovation de l'habitat, et au développement économique, avec par exemple les travaux de LogisterrA26 et les aides aux entreprises. 7,4 millions sont consacrés à l'hydraulique et aux eaux pluviales.

Pour vous faire une idée plus détaillée de ces investissements, jetez un œil à notre infographie ci-contre.

BUDGET 2018

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (y compris les subventions et fonds de concours versés par l'Agglomération).

66,9 millions d'€

LES RESSOURCES CONSERVÉES

(hors subventions et fonds de concours)

25,4
M€



Aménagement du territoire

Travaux pour le développement des modes de transports doux (aux abords des lignes du BHNS), transformation de la Cité des Électriciens, préservation de la fosse 1... - Requalification de quartiers urbains... - Rénovation de l'habitat privé et public, aménagement des centres-bourgs, fibre optique... - Plan local d'urbanisme

12,2
M€



Développement économique

Aménagement des zones d'activités : LogisterrA26 (notre photo en une), Futura II, Mazeinghem... - Aides versées pour le développement d'entreprises - Développement des bâtiments à vocation économique (centres de recherches, pépinières)...

7,1
M€



Assainissement

Études et travaux visant à l'amélioration, à l'extension et à l'entretien des réseaux d'eau potable et de pluie, traitement des eaux usées...

5,5
M€



Déchets et environnement

Achat et installation de conteneurs à verre, travaux sur la vallée Carreau (trame verte et bleu), subventions pour la rénovation énergétique des résidences de particuliers...

5,2
M€



Patrimoine communautaire

Refuge-fourrière - Bâtiments et voiries - Mise en œuvre d'actions eco-exemplaires (véhicules électriques, éclairage public des zones d'activité...) et accessibilité des bâtiments communautaires

3,5
M€



Lutte contre les inondations

Retenue de Norrent-Fontes, travaux sur le fossé d'Avesnes, plan de restauration de la Lawe, de la Loisme ou encore du Guarbecque...

3,9
M€



Eaux pluviales

Etudes, réhabilitation et extension des réseaux d'eaux pluviales

3,1
M€



Sport

Optimisation de l'éclairage de Loisinord, achat de matériels sportifs, réhabilitation des piscines...

0,9
M€



Culture

Préservation chartreuse de Gosnay - Matériels et équipements culturels

Sur 100 €...

62 €

sont conservés



38 €

sont reversés aux communes
et aux collectivités



28,20 €
Attribution de
compensation

1,90 €
Reversement
de fiscalité

1,70 €
Dotation de solidarité
aux communes

5,70 €
Dotation de
solidarité CALL
(Parc des
industries
Artois-Flandres)